

**MAX (Adolphe)**, Bourgmestre de Bruxelles (Bruxelles, 31.12.1869 — Bruxelles, 6.11.1939).

Fils cadet du D<sup>r</sup> Max, le jeune Adolphe Max conquiert son diplôme de docteur en droit à l'Université de Bruxelles et fit son stage chez Louis Huysmans. Très tôt, on sentit naître en lui une forte personnalité : il fut l'un des fondateurs de la Jeune Garde libérale et fit du journalisme à *La Liberté*, fondée par Frère Orban. A 25 ans, il fut élu conseiller provincial et déjà à ce moment, Léopold II disait de lui à M. Beco, gouverneur du Brabant : « C'est un homme ! » Ce très jeune homme occupa vite, en effet, une place prépondérante au conseil provincial qu'il animait par ses interventions d'une éloquence précise révélant à chaque occasion une grande clarté et largeur de vues, ainsi qu'un parfait loyalisme.

Max fut élu conseiller communal en 1903, puis nommé échevin du contentieux et de la bienfaisance le 2 janvier 1908. A son intervention fut créé dans ce secteur le Fonds intercommunal du chômage de l'agglomération bruxelloise.

En 1909, il recueillit la succession de Lepage à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts. Un mois à peine plus tard (7 décembre 1909) le Roi l'appela aux fonctions de bourgmestre de Bruxelles, en remplacement de De Mot. Il n'avait pas 40 ans !

Rapidement, il se révéla aussi bon administrateur que magistrat et diplomate, et par là, il conquiert ses concitoyens.

Survint la guerre de 1914. Max n'était pas homme à capituler devant l'occupant et le lui fit bien voir. Un conflit né au sujet de l'amende que les Allemands prétendaient imposer à la ville de Bruxelles amena l'arrestation du bourgmestre qui demeura captif en Allemagne jusqu'au 13 novembre 1918, date à laquelle il s'évada en pleine révolution. Le 21, il était nommé ministre d'État en reconnaissance des services rendus par lui au pays. Le 16 novembre de l'année suivante, il entra à la Chambre où il fit toujours entendre la voix de la modération et du bon sens, avec une parfaite courtoisie. Depuis le 11 février 1903, Max était entré en qualité d'auditeur au Conseil supérieur du Congo dont il devait, par arrêté royal du 5 avril 1919 devenir président, en remplacement de A. Vauthier, décédé.

Il était également membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, et président d'honneur du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles.

Il mourut dans sa soixante-dixième année, des suites d'une broncho-pneumonie contractée au cours d'une cérémonie sur la tombe du soldat inconnu. Son organisme, débilité par une grave opération subie deux ans auparavant fut vaincu en quelques jours par le mal. La Belgique perdait en lui l'un de ses très fervents serviteurs.

16 mai 1953.  
M.-L. Comelieu.

*Archives contemporaines*, syst. Keesing, Bruxelles, 3652 c. — Larousse mensuel, 1939, p. 532. — *Pourquoi pas ?*, 5.11.20. — *Id.*, 14.12.34. — *Belgique active*, 1931, p. 243.